



## Communiqué de presse

# Le Projet 2007, un rendez-vous réussi

Le 5 décembre 2007 à Genève, les partenaires du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois ont signé formellement la Charte d'engagement du Projet d'agglomération. Ce document, accompagné de ses huit Cahiers annexes, fonde le développement de la coopération transfrontalière pour les prochaines années.

### Le Projet d'agglomération honore un triple rendez-vous

- ❖ Avec la Confédération suisse, qui offre aux agglomérations suisses de soutenir le développement de leurs infrastructures de transport, à condition de garantir une cohérence entre mobilité, urbanisation et impacts sur l'environnement : le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois répond aux exigences et aux critères fixés et sollicite divers soutiens financiers pour les 15 ans à venir.
- ❖ Avec l'Etat français qui, en réponse à son appel à coopération « pour un rayonnement européen des métropoles françaises », a retenu la candidature transfrontalière de l'agglomération franco-valdo-genevoise : le Projet de Coopération métropolitaine vise à développer les fonctions supérieures de l'agglomération.
- ❖ Avec la Région Rhône-Alpes, qui reconnaît l'agglomération franco-valdo-genevoise comme sa deuxième métropole, à l'articulation avec la Suisse, et lui a attribué son label « Grands projets » afin d'intensifier les coopérations dans divers domaines, notamment la mise en oeuvre du Projet d'agglomération.

### Le Projet d'agglomération se décline en trois niveaux

- ❖ La vision politique « Genève Agglo 2030 » et ses cinq finalités : la solidarité, la cohésion et l'équité ; le développement économique ; la qualité de l'environnement ; l'efficacité des investissements publics et la gouvernance.
- ❖ Une planification stratégique en deux démarches qui se fécondent mutuellement :
  - . Le Schéma d'agglomération : traduction spatiale des objectifs du Projet d'agglomération. Son statut est celui d'un plan d'orientation.
  - . Les politiques de services, nécessaires pour améliorer concrètement la cohésion territoriale et les conditions de vie de la population.
- ❖ Des Projets stratégiques de développement, des mesures d'infrastructures pour lesquelles le Fonds fédéral d'infrastructures est sollicité et des fiches actions pour les politiques de services.



## La finalité : construire ensemble un développement durable

La stratégie de développement proposée par le partenariat franco-valdo-genevois est la construction d'une agglomération compacte, multipolaire et verte, assurant un développement équilibré de la région pour accueillir 200'000 habitants et 100'000 emplois supplémentaires à l'horizon 2030.

- Compacte, elle est capable d'accueillir le développement et de répondre aux besoins de mobilité sans gaspiller les ressources environnementales.
- Multipolaire, elle rééquilibre la répartition de l'habitat et des emplois au sein de l'agglomération tout en valorisant les atouts spécifiques des sites locaux.
- Verte, en préservant ses paysages, son agriculture dynamique et ses zones naturelles et en assurant une forte présence de la nature en ville.

## Et demain ?

Pour bénéficier du Fonds fédéral d'infrastructure, les projets d'agglomération doivent rendre un projet pour fin 2007. Ce Fonds sera débloqué sous la forme d'enveloppes financières échelonnées par périodes de 4 ans. Les projets devront être réalisés au plus tard à la fin de chaque période quadriennale :

- Fin 2014 pour la période A (2011-2014).
- Fin 2018 pour la période B (2015-2018).

A partir de 2008, le travail continue. Les partenaires auront pour missions de :

- Approfondir et coordonner les politiques de services.
- Mener les études de planification des infrastructures.
- Développer la démarche de participation et de communication.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

- Madame **Nicole Surchat Vial**, Cheffe de Projet (Suisse, Etat de Genève),  
Projet d'agglomération, +41 (0)22 327 49 70 ou +41 (0)79 215 69 28
- Monsieur **Frédéric Bessat**, Chef de Projet (France), Projet d'agglomération  
+33 (0)450 04 54 08
- [www.projet-agglo.org](http://www.projet-agglo.org)



INTERREG IIIA

### Contact presse :

Marie Bro - Projet d'agglomération

Tel +33 (0) 450 04 54 08 - [marie.bro@projet-agglo.org](mailto:marie.bro@projet-agglo.org) - [www.projet-agglo.org](http://www.projet-agglo.org)

Caroline Dallèves - Département du territoire - Etat de Genève

Tel. +41 (0) 79 301 19 31 - [caroline.dalleves@etat.ge.ch](mailto:caroline.dalleves@etat.ge.ch) - [www.geneve.ch](http://www.geneve.ch)